FFBOXE

Fédération Française de Boxe

Ce contrat doit être établi pour chaque boxeur et adressé à la Fédération Française de Boxe – Tour Essor – 14 Rue Scandicci – 93508 Pantin Cedex pour enregistrement et validation du combat

CONTRAT POUR PARTICIPATION A UN COMBAT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MASCULIN

Le contrat est établi entre :

- **L'organisateur affilié ou l'organisateur professionnel agrée n°** : ☐

Titre du club : .....

Nom du Président :.....Prénom :.....

Adresse : .....

Tél (fixe) :.....Tél portable :.....

Fax : .....Mail :.....

- **Le Boxeur professionnel :**

  Nom : ..... Prénom.....

Et

Son Entraîneur :

Nom : ..... Prénom.....

AINSI QUE

- **L'adversaire du Boxeur professionnel :**

  Nom : ..... Prénom.....

Et

Son Entraîneur :

Nom : ..... Prénom.....

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :
Les conditions du combat comptant pour Le championnat de France

Catégorie de poids ..... en 10 reprises de 3 minutes.

sont ainsi établies et agréées par les parties intervenant aux présentes :

Le combat se déroulera à : ..... Le.....

Adresse .....

.....

4a. GRE A GRE
Indemnité forfaitaire du Boxeur
En chiffres (_____)
En toutes lettres.
(_____)

4b. OFFRE DE BOURSE
Indemnité conclue pour ce combat qui doit être conforme à l'offre adjugée.
En chiffres (_____)
En toutes lettres
(_____)

L'indemnité pour le combat ne doit pas être inférieure au minimum fixé par le règlement.

Le montant global de la bourse est réparti comme suit :

- **En cas de titre vacant (co-challenger vs co-challenger)**

50% pour chaque participant auquel vient se soustraire le pourcentage de l'entraineur (suivant contrat boxeur-entraineur-club)

- **En cas de défense obligatoire ou de dérogation (champion vs challenger)**

60% pour le champion auquel vient se soustraire le pourcentage de l'entraîneur (suivant contrat boxeur-entraîneur-club)

40% pour le challenger auquel vient se soustraire le pourcentage de l'entraîneur (suivant contrat boxeur-entraîneur-club)

La rémunération du combat sera effectuée séparément par l'organisateur aux pourcentages préalablement établis.

Le boxeur professionnel M..... aura une bourse nette de ..... €
Et l'entraîneur M. ..... percevra la somme de ..... €
correspondant au pourcentage mentionné sur le contrat qui le lie à son boxeur.

Le paiement des frais de déplacement et indemnités prévus au règlement de la compétition seront effectués par l'organisateur qui s'y engage.

La pesée et la visite médicale obligatoires se dérouleront selon le règlement de la compétition :

Lieu .....

Date ..... heure .....

Clauses particulières :.....
.....
.....

Le présent match sera disputé sous les règlements et code sportif de la Fédération Française de Boxe et du championnat de France que les parties déclarent connaître et accepter.
Le présent contrat ne sera valable que si les parties susnommées sont, au moment de la signature, l'un et l'autre en possession d'une licence de la FFB pour l'année en cours.

SIGNATURES OBLIGATOIRES	
Signature et nom du boxeur	⇨
Signature et nom de l'entraîneur	⇨
Signature et nom du promoteur (éventuel)	⇨
Signature et nom de l'organisateur	⇨

Fait le ..... à .....